enseignements obligatoires, 6ème générale : 26,5h hebdomadaire

EMI 1h/quinzaine	français 4,5h
arts plastiques 1h	mathématiques 4,5h
Devoirs faits (mathématiques) 1h	histoire géographie EMC 3h
SVT 1,5h	LV1 anglais 4h
physique chimie 1,5h	éducation musicale 1h
EPS 4h	

enseignements optionnels

bilangue allemand
(3h/semaine) ouvert à tous
non cumulable avec le
bilingue breton

bilingue breton
(3h/semaine) sous réserve d'être déjà inscrit dans la filière
non cumulable avec Sport+

sport +
pour les élèves inscrits auprès d'un club affilié à l'Office
Municipal des Sports de lannion
non cumulable avec la bilingue breton

L'inscription administrative de votre enfant par téléservices doit s'accompagner de plusieurs documents :

1) Fiche infirmerie *
2) Suivi PAI
3) Fiche assistante sociale *
4) Fiche urgence *
5) Autorisation de sortie *
6) Fiche de vœux élève *
7) Copie du dossier PAP ou Gevasco
8) Copie intégrale du livret de famille
9) En cas de séparation des parents : dernier extrait de jugement concernant la garde et la responsabilité financière de l'enfant.
10) 1 photo d'identité
11) Relevé d'identité bancaire.
12) Mandat SEPA pour prélèvement automatique de la facture de demi-pension (optionnel) *
13) Attestation d'assurance scolaire 2023-2024

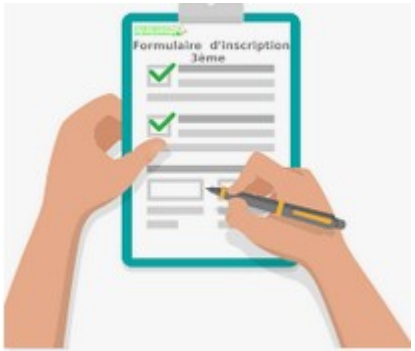

- *Documents PDF téléchargeables et modifiables sur EduConnect*

Nouveau : Ces documents sont à déposer sur le site téléservice jusqu'au 30/06/2023 au format PDF. Vous pouvez les envoyer à l'adresse :

inscription.0220082v@ac-rennes.fr

ou les déposer au collège .

POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE
UN ACCOMPAGNEMENT POUR MES DÉMARCHES EN LIGNE

Le collège met en place un
point d'accueil numérique
pour vous aider dans vos démarches
de 14h à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

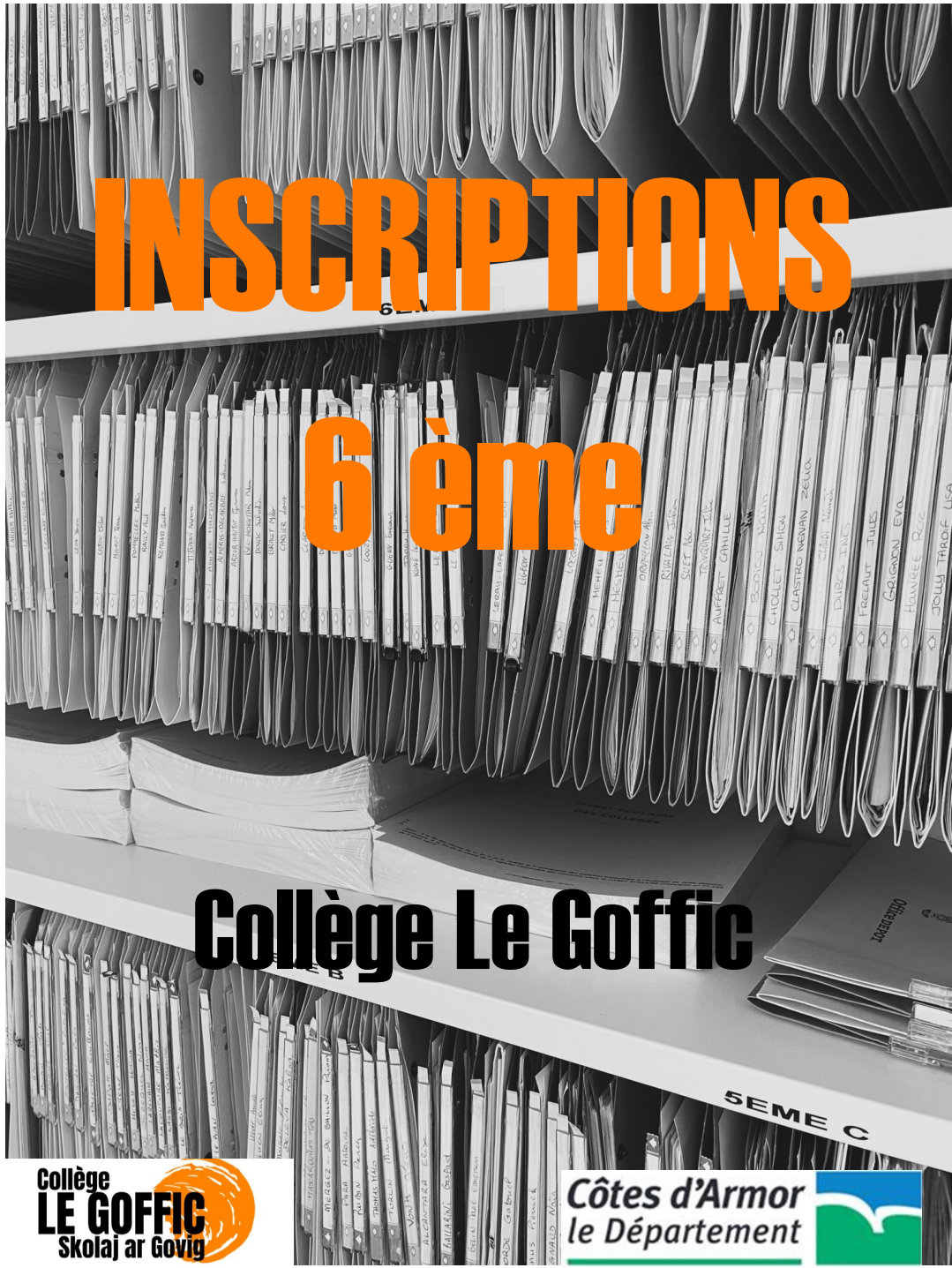

INSCRIPTIONS

6 ème

Collège Le Goffic

Collège LE GOFFIC Skolaj ar Govig

Côtes d'Armor le Département

PROCEDURE OUVERTE A PARTIR DE LA MI-JUIN 2023

collège de secteur : fiche de liaison (courant mars) → collège hors secteur : demandes de dérogations (avant la mi-mai) → affectations 6ème mi-juin → notifications d'affectation par le collège (J0/+1) → ouverture des inscriptions téléservices ou papier hors académie

Inscriptions et téléservices

Au collège Le Goffic, l'inscription se fait par voie numérique.

Vous devez utiliser votre compte EduConnect ou en créer un :

https://educonnect.education.gouv.fr

A quoi sert le téléservice :

- à l'inscription
- au suivi de la scolarité
- au télépaiement des factures
- à la demande de bourse

Votre accès EduConnect vous permettra :

1) Inscrire administrativement votre enfant
2) Exprimer vos souhaits d'enseignement optionnel et de restauration (externe, demi-pensionnaire)
3) Vérifier et compléter vos informations et celles de votre enfant
4) Prendre connaissance des documents complémentaires à rendre au collège.

En cas de difficultés vous pouvez prendre contact avec le secrétariat du collège par téléphone au 02 96 37 44 64 ou par mail : inscription.0220082v@ac-rennes.fr

Votre compte EduConnect sera utile tout au long de la scolarité dans le second degré de votre enfant.

L'inscription au transport scolaire se fait dès la mi-mai 2023 sur le site de LTC :

https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/transport-scolaire-inscriptions-et-horaires.html